

élu, malgré lui, député, il prit de suite un tel ascendant en Parlement que les rouges tentèrent de le faire assassiner !

M. TACHÉ : *Horribile dictū !* (Sensation, mouvement prolongé.)

M. DE LA BRUÈRE : — Un spadassin démocrate lui chercha querelle et un duel en fut la conséquence. Heureusement qu'avertie à temps la police se rendit avant les combattants sur le terrain et les désarma.

UNE VOIX : — Tant mieux !

M. DE LA BRUÈRE : — M. Cartier avait 34 ans alors : six ans plus tard il fut ministre.

M. RAYMOND : — Enfin !.....

M. DE LA BRUÈRE : — Et que n'a-t-il pas fait dans sa longue carrière politique et ministérielle qui couvre 23 des années les plus glorieuses de nos annales ! Il laissa s'accomplir une foule de réformes ; il initia la main à toutes les grandes mesures : nous lui devons le Grand Tronc, le Pont Victoria, l'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, le code civil, le code de procédure, les lois municipales, notre système judiciaire, notre armée, notre marine, la confédération, le Nord-Ouest, l'annexion des Esquimaux, le chemin de fer Intercolonial, notre commerce, notre industrie, nos manufactures, notre prospérité, notre nationalité, notre langue, nos us, nos coutumes, le maintien de notre religion et de nos institutions, nos places ; votre shérifat, M. Taché.

M. TACHÉ, saluant les larmes aux yeux : — *Benedictum sit ! Alleluia.*

M. DE LA BRUÈRE : — Votre géole, M. Choquette, votre place, M. Boivin, votre M. Chicoine.

M. PERRAULT : — C'est pourtant vrai, Jérôme !

M. DE LA BRUÈRE : — La vôtre papa !

M. DE LA BRUÈRE, père, ouvrant l'œil droit : — Que veux-tu mon Pitte ?

M. DE LA BRUÈRE, fils : — Vos contrats

de bois, Camille (M. Lussier salut.)

M. DE LA BRUÈRE : — Et moi la menue ! (Bravos) Oui, messieurs, il a tout fait et tout donné, notre grand chef ; il a mené l'Angleterre et les Etat-Unis par le bout du nez, forcé la première de le sirer et les seconds de nous ôter le traité de réciprocité qui gênaient nos cultivateurs en les empêchant de garder leurs grains, leurs bestiaux et leurs produits chez eux.

M. GIROUARD : — C'est vrai !

M. DE LA BRUÈRE : — Il a eu le génie de comprendre qu'il fallait purger le pays de la partie impure de sa population ; en augmentant les taxes et en entravant notre commerce avec les américains, il a réussi à chasser du Bas-Canada environ 300,000 Canadiens indignes de ce nom dont nous sommes pour toujours débarrassés. Pour assurer notre prédominance sur les anglais, il nous a réunis aux autres provinces de l'Amérique du Nord et maintenant au lieu de lutter un contre un, comme c'était avant lui, nous sommes un Canadien contre trois anglais et nous n'en avons que plus de mérite ! Pour sauvegarder davantage la race française dans la Confédération, il a stipulé pour nous dans le pacte fédéral que jamais le nombre de nos représentants ne serait augmenté et tout le contraire pour les anglais ! Comme il n'y a de pays riches que ceux qui sont très endettés, en 18 ans, il a su porter de 34 à 100 millions notre dette publique !

M. GENDRON : — Oui, oui !

M. TACHÉ : — *Salus, honor gloria quoque Georgii Cartieri !*

M. DE LA BRUÈRE : — Je n'en finirais jamais si l'on me fallait vous retracer tous les actes marquants de cette belle vie si bien remplie !

M. A. RAYMOND, baillant à M. R. Raymond, baillant aussi : — Je m'endors, papa !

M. R.
mon fi
M. D
encore
buste d
M. R.
M. de l
ton Pe
M. o
gauche
Rémi,
M. n
vices i
par le
agréah
M. T
haec o
M. K
M.
douc à
notre
ment e
terre e
Québe
provin
influe
resten
encon
tour :
grâce
che
à M.
nous
ce et
dans

M.
ce q
cœu
A
sias
ves
sur
re,
M.
ave
s'év
fai